

Résumé de la dernière séance du conseil

- Avis de motion concernant le règlement numéro R-238 décrétant un emprunt de 9 308\$ pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéro R-153 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux relatifs à l'interception et au traitement des eaux usées sur le lot 2 942 068, cadastre du Québec;
- Engagement de Madame Monique Lessnick à titre de responsable de la bibliothèque municipale;
- Adoption du second projet de règlement R-17-2002-11 modifiant le règlement 17-2002 relatif au zonage afin de créer la nouvelle zone RU-13 et y attribuer des dispositions spécifiques sur une partie du lot 2 676 725, cadastre du Québec.

Le second projet de règlement R-17-2002-11 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Pour plus d'informations concernant les conditions de validité d'une demande, les critères d'une personne intéressée ou tout autres sujets, vous pouvez consulter l'avis public affiché aux endroits habituels ainsi que sur le site web de la municipalité ou contacter le bureau municipal.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

mardi, le 13 octobre 2015, à 20 h 00
Salle du conseil
3, chemin Valiquette

Boîte *Allo la Terre* disponible au bureau municipal

Une boîte *Allo la Terre* est maintenant disponible au bureau municipal, durant les heures d'ouverture, pour ceux désirant se départir d'appareils électroniques désuets.

Le programme *Allo la Terre* vise à détourner de l'élimination les appareils électroniques désuets, leurs périphériques ainsi que les piles usagées qui sont jetés à la poubelle chaque année au Québec. Grâce à ce programme, il est possible de donner une deuxième vie aux appareils électroniques, de recycler les diverses composantes des appareils défectueux et d'éliminer de façon sécuritaire les matières dangereuses.

Voici les produits acceptés:

- Téléphones cellulaires;
- Télécommandes;
- Tablettes électroniques;
- Lecteurs de livres électroniques;
- Consoles de jeux;
- Récepteurs numériques et câbles;
- Routeurs et modems;
- Accessoires mobiles (clé internet et wi-fi mobile);
- Piles rechargeables et non rechargeables

Nous vous invitons fortement à profiter de cette occasion pour donner un coup de pouce à notre planète!

Du compost sera disponible gratuitement vers la fin du mois de septembre près de l'usine de traitement des eaux usées (42, rue Principale) et près du restaurant Le Grillon (secteur Lac-François). Le compost devra être chargé à la pelle. Aucun tracteur, aucune excavatrice et aucun camion 6 roues, 10 roues et autres ne pourra charger de compost à ces endroits.

Voyage à New-York!

Date de départ: vendredi, 20 novembre 2015

Prix (taxes incluses):

occupation simple: 520\$/personne

occupation double: 365\$/personne

occupation triple: 330\$/personne

occupation quadruple: 310\$/personne

Inclus dans le prix :

Le transport aller/retour Kiamika - New York en autocar grand tourisme;

Hébergement de 2 nuits à l'hôtel (banlieue de New York);

2 petits déjeuners continentaux;

Un guide francophone tout au long du voyage;

Tour de ville de 4 heures avec guide francophone;

Traversier pour passer devant la statue de la liberté;

Ascension de l'empire state building;

et encore plus à découvrir!

Un minimum de 25 passagers est requis pour un départ de Kiamika. Des personnes de l'extérieur de Kiamika peuvent également participer au voyage!

Pour informations

Jeannine Morin 819 585-9597

Charlotte Leclerc 819 585-4743

Activités à venir pour le Comité des loisirs de Kiamika

○ **Soirée de bingo**

le vendredi, 9 octobre 2015, à la salle municipale de Kiamika de 19 h 00 à 22 h 00. Cette activité s'adresse à toute personne de plus de 18 ans. Au programme de la soirée, des prix allant jusqu'à 500\$ sont assurés! Aussi, des grignotines et des breuvages seront disponibles sur place à prix modiques.

○ **Soirée dansante pour les jeunes de 7 à 10 ans**

le vendredi, 25 septembre 2015, de 19 h 00 à 22 h 00 à la salle municipale de Kiamika. Cette soirée supervisée par des adultes a pour but de rassembler nos jeunes dans un lieu sécuritaire où ils pourront s'amuser, danser et chanter sur des rythmes variés. Le prix d'entrée sera de 2\$. Des grignotines et des eaux gazeuses seront disponibles à prix modiques. Aucune boisson alcoolisée ou drogue ne sera tolérée sur place ou à l'extérieur.

Pour informations : Patsie Brunet 819 623-7573

○ **Dîner rencontre**

Le mercredi, 7 octobre 2015, à partir de 12 h 15 à la salle municipale de Kiamika. Vous devez apporter votre repas, mais le dessert vous sera offert.

Recherche de bénévoles pour l'établissement d'un service de premiers répondants (PR-1)

Le conseil municipal de Kiamika projette d'implanter sur son territoire un service de premiers répondants qui répondra aux urgences en attendant qu'un service ambulancier prenne en charge les cas auxquels une réponse immédiate doit être donnée. Ce service vise des opérations de sauvetage de personnes dont la vie ou la santé est en danger. Les premiers répondants agiront sur les situations suivantes : ACR et anaphylaxie (réaction allergique grave).

L'objectif d'établir un service de premiers répondants est de raccourcir les délais de réponse auprès de la population qui nécessite des soins d'urgence.

Afin de mettre en place ce service, la Municipalité de Kiamika est à la recherche d'une dizaine de bénévoles. Ces personnes devront suivre une formation de 16 heures. La durée de la certification est de 3 ans et, par la suite, ces personnes devront suivre une formation de 12 heures pour le maintien des compétences.

La municipalité défrayera les coûts pour la formation et la recertification des membres du service et remboursera tous les frais afférents à ces formations. Cependant, les membres dudit service ne recevront aucune rémunération lors des interventions, répondant ainsi aux appels bénévolement.

Conditions d'engagement :

- Résider sur le territoire de la municipalité;
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Être jugé apte physiquement à devenir un premier répondant, à la suite d'un examen médical attesté par un médecin désigné par le conseil;
- Ne posséder aucun antécédent criminel.

Les personnes intéressées à devenir membre du Service de premiers répondants doivent envoyer leurs curriculum vitae à :

Josée Lacasse, directrice générale

Municipalité de Kiamika

3, chemin Valiquette, Kiamika J0W 1G0

Résultat de la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

Grâce à votre effort collectif, c'est près d'une tonne de résidus domestiques dangereux divers qui ont été amassés lors de la collecte du 10 septembre dernier! Un geste simple qui donne assurément un coup de pouce à notre planète!

Au total, près de trois tonnes de RDD ont été amassées en 2015.

Si vous n'avez pu profiter de cette collecte, sachez que vous pouvez en tout temps, et gratuitement, aller porter vos résidus domestiques dangereux ainsi que les appareils provenant des technologies de l'information et des communications directement à la Régie des déchets de la Lièvre (1064, rue Industrielle, Mont-Laurier).